

Emmanuelle Rémond, nouvelle Présidente de l'Unafam

Paris, le 11 juillet 2024 - **A l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de l'Unafam le 26 juin dernier, Emmanuelle Rémond a été élue Présidente de l'association et succède ainsi à Marie-Jeanne Richard. Le mandat nouvellement confié à Emmanuelle Rémond est d'une durée de 3 ans.**

Emmanuelle Rémond, adhérente à l'Unafam depuis 2016, était depuis le 16 septembre 2021 déléguée départementale de la délégation Unafam de Paris (75). Elle est également administratrice d'Eufami, la fédération européenne des associations des familles de personnes ayant des troubles psychiques. Titulaire d'une maîtrise de civilisation allemande et diplômée de Sciences Po Paris, Emmanuelle Rémond a effectué un parcours professionnel en tant qu'éditrice et journaliste spécialisée en jeunesse et éducation. Elle s'est engagée comme bénévole à l'Unafam après avoir bénéficié de l'entraide et de la formation dispensées par l'association à la suite des troubles psychiques d'un proche.

Avec près de 16 000 adhérents et 354 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire, l'Unafam présidée par Emmanuelle Rémond poursuivra, dans la lignée du mandat exercé par Marie-Jeanne Richard pendant six ans, son engagement quotidien pour la défense des intérêts communs des familles, des proches et des personnes souffrant de troubles psychiques. En 2023, près de 57 500 personnes ont été aidées directement ou indirectement par l'Unafam.

L'actualité récente démontre la nécessité de poursuivre le combat contre la stigmatisation des personnes concernées par un trouble psychique : alors que la flamme olympique circule dans toute la France, plusieurs préfetures ont fait connaître leur décision de supprimer sans appel les autorisations de sortie pour les personnes placées en soins à la demande d'un représentant de l'État. Cette situation est le reflet de la stigmatisation de la maladie psychique et de la discrimination que vivent les personnes concernées au quotidien, y compris de la part de l'État français.

« L'Unafam est une communauté d'entraide qui depuis 60 ans soutient les familles et œuvre sans relâche à l'inclusion de leurs proches fragilisés par la maladie, le handicap. C'est un honneur pour moi de la servir ».

Pour mettre la santé mentale au cœur d'une action politique efficiente et bénéficiant des moyens nécessaires, l'Unafam continuera de contribuer au collectif Santé mentale Grande cause nationale 2025. Alors que 3 millions de Français sont concernés par des troubles psychiques sévères et qu'une personne sur cinq souffrira de troubles psychiques au cours de sa vie, il est l'heure de construire des politiques publiques à la hauteur des besoins.

Contacts Presse :

Orlane François – orlane.francois@agenceproches.com – 06 63 80 45 14

A propos de l'Unafam

L'Unafam, association reconnue d'utilité publique, accompagne l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques. Écouter, soutenir, former, défendre les droits des personnes concernées et de leurs familles ainsi que lutter contre les préjugés sont les missions auxquelles s'attèlent 2 000 bénévoles dans toute la France. Avec 16 000 adhérents et 354 points d'accueil, l'Unafam propose un accompagnement par des pairs, pour briser l'isolement et permettre de retrouver la force d'avancer.